Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20260522-DELIB5180526-DE

Délibération n° 2026-1805-5

COMMUNE DE MEUCON

Conseil Municipal du 18 mai 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Convocation :
Du 13/052026

Affichage : 21/05/2026

L'An deux mille vingt-six, le 18 mai à 20 heures 30
Le conseil municipal de la commune de Meucon, dûment convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick MESSAGER, Maire.

Etaient présents : Pierrick MESSAGER, Gaëlle GUILLO, Jacques LE METAYER, Maxime PERRIN, Marina HERVE, Cécile LE MOUEL, Antoine BERTHO, Taïbou CARADEC, Cécile DANIEL, Jeanne-Françoise DAGORNE, Françoise DELATTRE, Dominique GUEMENE, Karine LE CORFF, Estelle LEPIOUFF, Jérôme LE QUINTREC, Sébastien MAURY-KERVELLA, Jean-Eric MALOLEPSZY, Marc MORIO, Pierre PAYS

Absents – Excusés :

Secrétaire de séance : Jeanne DAGORNE

5 – DESIGNATION DE 2 ELUS REFERENTS SECURITE ROUTIERE – ERSR
Rapporteur : Monsieur Pierrick MESSAGER, maire

Monsieur le maire propose au conseil municipal de désigner un référent titulaire et un référent suppléant sécurité routière qui feront parties du réseau correspondant, initié dans le département par les services de l'Etat.

Monsieur Maxime PERRIN est candidat en qualité d'élu référent titulaire sécurité routière (ERSR).
Monsieur Dominique GUEMENE est candidat en qualité d'élu référent suppléant sécurité routière (ERSR).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte la proposition de désignation de 2 élus référents sécurité routière telle que définie ci-dessus.

Fait et délibéré en ces jour, mois et an.

Pour extrait conforme
Pierrick MESSAGER, Maire



Certifié exécutoire :
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire.